



# Electricien/ne d'Équipements du Bâtiment

## Lieu de la Formation

Afpar de Saint-Pierre

RNCP 37442

## Diplôme visé :

Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère  
Chargé de l'Emploi (date d'effet le 02/09/2023)  
composé des 2 Certificats de Compétences  
Professionnelles (CCP)

## Durée de la formation

6 mois / 980 h

## En centre

805 h

## En entreprise

175 h

## Métier

Vous réalisez les travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques (éclairage, chauffage, distribution d'énergie) dans des bâtiments à usage domestique, tertiaire et industriel à partir des plans et des schémas de montage. Vous montez et câblez les armoires de commande de process industriel et participez à la mise en service des installations. Vous réalisez les travaux neufs mais aussi des adaptations, rénovations, extensions ou mises aux normes d'installations existantes. Vous assurez également l'entretien et le dépannage des installations.

## Objectifs de la formation

- Réaliser, à partir des plans et schémas de montage, les travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques (éclairage, chauffage, distribution d'énergie, sûreté, efficacité énergétique...) dans des bâtiments d'habitation et des locaux tertiaires.
- Monter, câbler et raccorder conduits, câbles et coffrets électriques équipant ces installations (tableau de distribution, tableau général basse tension - TGBT, coffret de commande, etc.) et d'effectuer également tout ou partie de leurs mises en service qu'il s'agisse de travaux neufs, d'adaptation, de rénovation ou d'extension
- Participer à l'optimisation de l'efficacité énergétique du bâtiment (réalisation de l'installation électrique et des équipements pour bâtiment BBC ou à énergie positive) et en installant des infrastructures de recharge électrique.



## Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

### CCP 003107 – Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments

- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation ;
- Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation ;
- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation ;
- Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants ;
- Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.

### CCP 003108 – Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

- Réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres ;
- Réaliser l'installation des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres ;
- Réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres ;
- Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

## Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
<b>Période d'intégration</b>	1	35
<b>Module 1</b> : Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments	12	420
<b>Période en entreprise</b>	3	105
<b>Module 2</b> : Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments	7	245
<b>Période en entreprise</b>	2	70
<b>Module de synthèse</b>	2	70
<b>Session d'examen</b>	1	35

## Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

## Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

## Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

### L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

## Les prérequis

Pour une bonne adaptation en formation sont nécessaires :

- La maîtrise des mathématiques (maîtrise des 4 opérations, conversions, notions de géométrie et d'algèbre),
- La lecture et la compréhension des documents écrits,
- Les connaissances de bases du dessin technique.

## Les aptitudes requises

- Habileté manuelle,
- Aptitude au travail en hauteur,
- Rigueur (risques électriques),
- Capacité d'analyse, mémorisation (normes...),
- Intérêt pour la veille technologique.

## Modalités d'accès

1. Inscription :

- a. Sur le site Internet de l'AFPAR : [www.afpar.re](http://www.afpar.re)
- b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
- c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.

2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

## Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

## Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

## Débouchés

- Accès à l'emploi d'Electricien/ne d'Équipement du Bâtiment (ROME F1602) dans le secteur public ou privé.

## Suite de parcours

- Formations complémentaires aux diplômes de niveau 4 (bac technique) :
  - Technicien/ne en Electricité et Automatismes du Bâtiment,
  - Technicien/ne d'Équipement et d'Exploitation en Electricité,
  - Technicien/ne de Bureau d'Études en Electricité,
  - Technicien/ne de Maintenance et de Travaux en Systèmes de Sécurité Incendie,
  - Technicien/ne en Systèmes de Surveillance-Intrusion et de Vidéo Protection.

## Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

## Indicateurs

(Moyenne sur les années 2020/2021/2022)

<b>Nombre de stagiaires formés</b>
70
<b>Taux de réussite à la session d'examen</b>
100%
<b>Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation</b>
55%
<b>Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois dans le métier visé</b>
33%
<b>Taux de satisfaction des stagiaires</b>
70%

### Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).  
Voir la fiche métier sur [www.afpar.re](http://www.afpar.re)

**0 810 800 810**

prix d'un appel local

### Points contacts AFPAR

**Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43**  
**Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80**

[www.afpar.re](http://www.afpar.re)



Cofinancé par  
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

